

Bolivie



Indicateur	Bolivie
Nom officiel	État plurinational de Bolivie
Capitale	Sucre (La Paz – siège du gouvernement)
Superficie (en milliers de km ²)	1 099
Population (en millions d'habitants)	10,0 (2010)
Densité de la population (par km ²)	9 (2010)
Population urbaine (% en 2009)	67
Revenu national brut (RNB) (par habitant)	1 620 US\$
RNB parité de pouvoir d'achat (PPA) (par habitant)	4 260 US\$

Source : Agence canadienne de développement international (ACDI)

Aperçu

La Bolivie est le pays le plus pauvre de l'Amérique du Sud. Un Bolivien sur huit vit avec moins de 1,25 \$US par jour. Les plus vulnérables sont les femmes et les enfants des régions rurales ainsi que les Autochtones, ces derniers formant 65 % de la population. En 2010, concernant [l'indice du développement humain](#) établi par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Bolivie occupait le 95^e rang sur 169 pays.

Source : ACDI

Éducation

À cause de la précarité du système éducatif bolivien et du manque d'écoles, les enfants qui fréquentent les établissements publics suivent des cours qu'une demi-journée, afin que d'autres élèves puissent être scolarisés l'autre moitié de la journée. Ce n'est pas idéal, car cela signifie que les enfants sont livrés à eux-mêmes la moitié du temps. Mais

ce que cache cette réalité, c'est que nombre d'enfants échappent même à cette scolarisation : soit qu'ils n'ont pas les moyens de payer les taxes d'inscription, soit qu'ils sont rejetés par l'école à cause de problèmes psychologiques ou d'apprentissage, soit qu'ils n'existent tout simplement pas d'un point de vue officiel.

Santé

Les indicateurs de santé y sont parmi les plus bas de l'Amérique : selon le Programme des Nations Unies pour le développement, 1 enfant sur 16 meurt avant l'âge de cinq ans et 1 femme sur 89 meurt pendant sa grossesse ou l'accouchement. La mauvaise santé des Boliviens est étroitement liée aux infrastructures inadéquates ou inexistantes. Plus de 25 % des Boliviens n'ont pas accès à de l'eau potable et 44 % aux services sanitaires de base. Le ministère de la Santé de la Bolivie prend des initiatives pour régler ces problèmes, mais la capacité technique fait toujours défaut.

Source : ACIDI

Droits de l'enfant

En novembre 1989, la Bolivie a signé la Convention Internationale sur le Droit des Enfants, qui stipule que les pays signataires sont dans l'obligation de procurer une protection spéciale aux enfants et aux adolescents. Malgré cela, plusieurs lacunes restent encore à combler afin d'améliorer les conditions de vie des petits Boliviens.

Les actions de L'AMIE en Bolivie

Le programme des parrainages :

Depuis 2004, une première collaboration a été faite avec un Centre de Formation à Cortijo qui permet à près de 300 jeunes andins âgés entre 12 et 20 ans issus du milieu rural d'avoir accès à l'école sans être obligés de quitter leur milieu de vie. Ces jeunes ruraux n'ont pas d'école ni de centre de formation technique dans leur zone. Au cours des années, en plus du soutien apporté par le parrainage collectif, un peu plus une vingtaine d'enfants ont bénéficié de l'aide du parrainage individuel. Quelques années plus tard, deux autres parrainages collectifs ont vu le jour à Sucre. L'un, par les centres communautaires, offre l'accès à un espace éducatif à plus d'une centaine de jeunes, en achetant du matériel et en offrant un appui pédagogique permanent qui privilégie la lecture, l'écriture, le calcul et les différentes formes d'arts. L'autre est un Centre d'éducation qui offre un appui à la formation technique et le soutien social à plus de 200 jeunes et d'adolescents d'origine autochtone.



Le programme des stages :

Depuis 2005, le programme des stages internationaux de L'AMIE a envoyé 90 stagiaires en Bolivie, dont 11 groupes *Québec sans Frontière* et 6 stagiaires individuels. Les stagiaires ont appuyé 5 organismes partenaires dans la région d'Ayotala, de Sucre et de Tarija. Les secteurs d'interventions étaient aussi variés que l'environnement, l'éducation, le droit des enfants, la gestion de projet, l'alimentation, la santé, l'agronomie, l'archivage, le commerce équitable et les services sociaux.



De plus, L'AMIE a reçu 3 stagiaires réciprociés boliviens du programme *Québec sans Frontière*.

Le programme des projets :

Nos projets antérieurs :



Entre 2001 et 2004, L'AMIE a élaboré un projet de construction d'un centre culturel, à Sucre, destiné à la protection et la formation des enfants et adolescents autochtones issus de l'immigration paysanne. Ce projet s'est réalisé en deux phases et a bénéficié d'un budget total de près de 235 000\$.

Toujours à Sucre, en 2007, L'AMIE a mis en place deux bibliothèques communautaires, donnant ainsi accès aux habitants de la région à une panoplie de livres, revues et matériel éducatif.

Joignez-vous à nous, plusieurs enfants du BOLIVIE sont en attente d'une aide. Devenez parrain d'un enfant dont les besoins sont très grands.